

LE JOURNAL

Le monde du travail et l'initiative de résiliation

« Nous nous battons pour la sécurité de l'emploi et des salaires »

L'interview p. 5



ATTENTION, DANGER AU TRAVAIL!

Pourquoi **l'initiative de résiliation** nuit aux intérêts des salarié-e-s en Suisse



Modèle suisse

Envié par nos voisins
p. 4

Révélation

Les vraies intentions de l'UDC
p. 6

Abattoirs

Conditions à l'allemande, non merci
p. 7



Saper l'excellence suisse dans la recherche scientifique? p. 9

L'initiative de résiliation: une menace pour les gens qui travaillent



Les accords bilatéraux ont beaucoup apporté aux gens qui travaillent en Suisse : des emplois, davantage de protection et de meilleurs salaires. Si elle est acceptée, l'initiative de l'UDC accentuera le dumping et les difficultés économiques. C'est pourquoi il faut dire NON pour défendre les emplois et les salaires.



Sacrifier la protection des salaires ?

Un salaire suisse pour tout travail effectué en Suisse : ce principe doit continuer à s'appliquer ! La suppression des mécanismes de protection et de contrôle que vise l'initiative entraînera davantage de sous-enchère salariale et portera préjudice à l'ensemble des salarié-e-s.



Dégrader nos conditions de travail ?

Nous ne pouvons pas mettre en jeu des mécanismes de contrôle qui ont fait leurs preuves. C'est pourtant ce que veut l'initiative. Les mesures d'accompagnement ont permis de renforcer la protection des salarié-e-s. C'est d'autant plus important dans la crise actuelle.



Détruire des emplois ?

Il est important que la Suisse entretienne des relations stables avec ses principaux partenaires commerciaux. Si les accords bilatéraux sont résiliés, tout le monde y perdra. Ce serait même fatal pour de nombreux emplois dans les branches ébranlées par la crise.



« Supprimer la protection des salaires ?
Pas question ! Nous avons besoin de salaires suisses en Suisse ! »

Guillaume Racloz, charpentier, VD

La Suisse s'est fondée sur le travail. Ce qui nous rend fort-e-s, ce sont de bons emplois, de bons salaires et des activités qui ont du sens. Et des gens qui travaillent dur comme Guillaume Racloz, charpentier dans le canton de Vaud. Parmi les employeurs, certains moutons noirs profitent de la concurrence pour faire pression sur les salaires. C'est pour cela que les gens qui aiment leur métier ont besoin d'une bonne protection des salaires, et de règles claires valables pour tout le monde.

NON ! À L'INITIATIVE DE RÉSILIATION

SGBI USS
Union syndicale suisse

La Suisse championne d'Europe!

En matière de protection des salaires, la Suisse est la meilleure : 41 000 entreprises sont contrôlées chaque année. C'est deux fois plus qu'en Autriche et sept fois plus qu'en Allemagne. Éviter les abus n'est possible qu'avec des règles claires et une mise en œuvre efficace.

Grâce à la pression que les syndicats ont exercée en faveur de mesures d'accompagnement efficaces, les partenaires sociaux, avec les cantons, contrôlent plus de 41 000 entreprises par an. En Allemagne, bien que le marché du travail soit presque dix fois plus grand, ce nombre n'est que de 55 000. L'Autriche est numéro 2 en Europe, mais à



peine 27 000 employeurs sont soumis à une vérification des salaires chaque année, alors que le pays a une taille comparable à celle de la Suisse. Et avec près de 20 000 contrôles, la France est loin derrière. Bruna Campanello, responsable de l'artisanat au syndicat

Unia, est convaincue des avantages du système suisse. Elle estime qu'il a apporté de nombreux progrès, car il a permis de mieux faire face aux pressions sur les salaires. Mais, pour elle, il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin: « Nous sommes certes les meilleurs en Europe, mais des améliorations sont encore nécessaires. »



« Nous sommes le pays d'Europe qui fait le plus de contrôles des salaires. Mais il en faut encore plus. »

Bruna Campanello, Unia, responsable du secteur de la peinture et de la plâtrerie

France et Allemagne nous prennent en exemple!

Plusieurs pays voisins admirent notre démocratie directe. Mais un autre modèle suisse fait désormais fureur à l'exportation : les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Le président français Emmanuel Macron l'a lui-même reconnu : pour que le marché du travail fonctionne de manière équitable, il faut plus de contrôles. En juillet 2020, son gouvernement a annoncé le renforcement des inspections salariales dans la construction, l'agriculture et l'industrie. Avec, à la clé, des amendes qui seront plus salées.

Idem en Allemagne : après les scandales qui ont secoué l'industrie de la viande, le gouvernement a décidé de durcir les contrôles, ce que les syndicats allemands exigeaient depuis longtemps déjà. Pour que tous les salaires et toutes les



« La voie choisie par la Suisse est la plus efficace sur le terrain! »

Esther Lynch, secrétaire générale adjointe de la Confédération européenne des syndicats

conditions de travail soient corrects et pour que les patrons ne puissent plus se soustraire à leurs responsabilités.

La Suisse est un exemple à suivre pour la défense des conditions de travail, estime aussi Esther Lynch, de la Confédération européenne des syndicats. Lorsque le marché et la concurrence sauvages dictent leur loi, les dégâts humains sont colossaux et la confiance s'érode. C'est pourquoi on assiste à un changement de mentalité en Europe. Selon elle, les mesures d'accompagnement suisses ont fait leurs preuves et doivent être imitées là où c'est possible. « La voie choisie par la Suisse est la plus efficace sur le terrain! » estime-t-elle.

Les mesures d'accompagnement, c'est quoi au juste ? Explications : www.salaires-emplois.ch

« Nous défendrons toujours les salaires suisses »

Les syndicats sont en première ligne contre l'initiative de l'UDC et mènent leur propre campagne. Pourquoi s'engagent-ils ainsi ? Le président de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard, explique l'importance de l'enjeu pour les travailleurs et les travailleuses.

Pourquoi les syndicats s'engagent-ils avec autant de force contre l'initiative qui demande la résiliation des accords bilatéraux ?

Tout simplement parce qu'elle menace le cœur des intérêts de la population qui travaille dans notre pays : les salaires et les emplois. Cette initiative menace de nombreuses places de travail dans les branches exportatrices déjà malmenées par la crise. Elle attaque aussi et surtout les instruments de protection des salaires suisses et de soutien à nos conventions collectives durement acquis et qui sont liés aux accords bilatéraux. Voilà pourquoi nous nous y opposons résolument.

Les syndicats n'ont pas voulu de l'accord-cadre avec l'Union européenne et, maintenant, ils défendent les bilatérales. Est-ce logique ?

L'accord-cadre avec l'Union européenne met lui aussi en cause notre protection des salaires. Mais dans ce cas c'est la Commission européenne qui agit, d'entente avec certains milieux patronaux, pour accroître la concurrence et supprimer les règles sur le marché du travail. Nous demandons donc que le Conseil fédéral renégocie le projet d'accord. Car nous sommes décidés à combattre les attaques contre les salaires suisses, d'où qu'elles viennent. Le 27 septembre, par contre, nous décidons si nous maintenons ou si nous remettons en jeu tout ce que nous avons acquis avec les accords bilatéraux. L'UDC attaque les droits des salarié-e-s et les contrôles sur le marché du travail. Mais elle demande aussi que les employeurs puissent continuer à faire venir autant de main-d'œuvre étrangère qu'ils le souhaitent. La conséquence ne sera donc pas une baisse de l'immigration, mais une augmentation du dumping et de la pression sur les salaires. La Suisse a déjà fait l'expérience du modèle des contingents que défend l'UDC. Il a



« L'initiative menace le cœur des intérêts des gens qui travaillent : leur salaire et leur emploi. »

Pierre-Yves Maillard, Président de l'USS

conduit à une hausse très forte du recours à du personnel immigré, exploité, en situation précaire et qui ne pouvait pas se défendre. Face à cette tromperie, la seule manière de lutter efficacement contre les abus consiste à développer les mesures d'accompagnement. C'est la voie à suivre.

Avec la crise du coronavirus, le chômage a augmenté à une vitesse sans précédent. Que dites-vous aux personnes à qui cela fait peur ?

Il faut lutter contre tous les licenciements. Et éviter une catastrophe sociale et économique. Les syndicats se sont engagés pour des mesures de soutien fortes pour les salarié-e-s et les indépendant-e-s touché-e-s par la crise. Nous continuerons à le faire, et à nous battre pour chaque emploi.

Nous devons surmonter les conséquences de la pandémie. Mais nous devons aussi continuer de travailler à un avenir meilleur pour tout le monde en Suisse. Avec de bons emplois, de bons salaires, et des progrès sociaux concrets.

Lesquels ?

Les salaires garantis selon la qualification, la retraite anticipée dans le bâtiment ou les semaines de vacances supplémentaires par rapport au minimum légal en sont quelques exemples. Ces acquis et tant d'autres, dans les soins, les services, les transports publics, l'industrie n'existent que parce que des travailleuses et travailleurs se sont syndiqués et mobilisés pour des CCT. Et cette année, nous avons obtenu la création d'une rente-pont pour les chômeuses et les chômeurs en fin de carrière. Les personnes qui perdent leur emploi après 58 ans et n'en retrouvent pas malgré tous leurs efforts n'auront plus à craindre de devoir demander l'aide sociale. Une rente de transition leur permettra de vivre dignement jusqu'à la retraite. L'UDC combat ce droit par référendum. De nouveau, nous devons nous battre. Mais avec l'appui de toutes et tous, nous pourrions faire progresser notre pays.

Pour de bons emplois, de meilleures conditions de travail, et des salaires plus élevés, il faut s'engager ensemble. Adhérez vous aussi à un syndicat! www.uss.ch/adherer

Avec l'initiative UDC, ce sera le **chaos** sur le marché du travail

Les intentions cachées de l'UDC

La libre circulation des personnes et, en conséquence, les accords bilatéraux avec l'Europe est la principale cible de l'initiative, à en croire l'UDC. Mais ce sont en réalité les mesures d'accompagnement qu'elle vise. L'UDC s'attaque en fait ainsi aux salaires et aux conditions de travail en Suisse. Pour que les milliardaires dans leurs rangs et leurs amis du grand patronat puissent augmenter encore leurs profits sur le dos des gens qui travaillent.

Ce que l'UDC veut vraiment :

Supprimer la protection des salaires!



«Après l'adoption de l'initiative, les mesures d'accompagnement doivent être annulées.»

Thomas Aeschi, conférence de presse de l'UDC, 30 janvier 2018

Le président du groupe UDC et consultant Thomas Aeschi ne s'en cache pas : son vrai but est de se débarrasser de toute protection pour les salarié-e-s et de toutes les règles sur le marché du travail.

Non pas moins d'immigration, mais du dumping salarial avec le retour des contingents!

NZZ am Sonntag

«Le niveau de l'immigration doit s'adapter chaque année aux besoins de l'économie.»

Christoph Blocher, NZZ am Sonntag, 22 février 2020



Avec son initiative, l'UDC ne veut pas moins d'immigration, mais pouvoir payer moins cher la main-d'œuvre étrangère : Christoph Blocher lui-même le confirme!

Aucune amélioration pour les gens qui travaillent!



«L'UDC s'oppose à tout développement des mesures d'accompagnement.»

Magdalena Martullo-Blocher, au Conseil national, 13 juin 2016

Les propos de la conseillère nationale UDC Magdalena Martullo-Blocher sont limpides : pas question pour elle de renforcer les conventions collectives de travail et les contrôles!

Un scandale comme dans les abattoirs allemands? Non merci!

Les contaminations au coronavirus dans des abattoirs allemands ont défrayé la chronique dans le monde entier. Pourtant, on sait depuis longtemps que l'Allemagne ne contrôle pas assez les conditions de travail et les salaires. La solution, c'est plus de surveillance, pas moins!



Au moins 1500 personnes ont été contaminées par le coronavirus dans le plus grand abattoir d'Europe, celui de l'entreprise Tönnies, situé près de Dortmund. Résultat : des centaines de milliers de personnes ont à nouveau dû subir un confinement. L'activité économique de la région entière s'est retrouvée paralysée, les écoles et les garderies ont dû fermer.

La société de l'industriel de la viande et milliardaire Clemens Tönnies n'est pas un cas isolé. Dans cette branche de l'agroalimentaire, on trouve un réseau assez opaque de sous-traitants de toutes sortes. Les contrôles des salaires et des conditions de travail sont lacunaires. Beau-

Clemens Tönnies : fabricant de viande, milliardaire. Connu pour les conditions de travail inhumaines dans son entreprise et responsable de milliers de contaminations au coronavirus.

coup d'employé-e-s travaillent dans le cadre d'un soi-disant contrat de mandat : ils doivent organiser et exécuter eux-mêmes leur travail, par exemple avec leur propre couteau ou leurs propres vêtements de travail, mais dans les locaux de l'entreprise qui les occupe. Conditions de travail scandaleuses, logements sordides, employé-e-s mal payés : ce qui se passe dans l'industrie allemande de la viande démontre qu'une diminution des contrôles – comme le veut l'initiative de l'UDC – a des conséquences désastreuses pour les salarié-e-s.

Baraquements et enfants cachés : le statut inhumain de saisonnier

Ils construisaient les routes et les maisons en Suisse, mais vivaient dans des chambres surpeuplées et n'avaient pas le droit d'emmener leurs enfants avec eux. Concrètement, c'est ce statut de saisonnier que l'UDC veut réintroduire chez nous.

Il n'est pas si lointain le temps où travailleurs et travailleuses étrangers venaient en Suisse avec le statut de saisonnier. Ils étaient employés dans des hôtels ou dans la construction. On les logeait dans des baraquements surpeuplés, ils vivaient dans des conditions misérables et n'avaient même pas le droit de changer d'emploi. Des patrons sans

scrupule pouvaient les exploiter allègrement et les sous-payer puisqu'il leur était impossible de se défendre contre des abus sans risquer de perdre leur place de travail.

Conséquence : pression sur les salaires et sous-enchère pour l'ensemble des salarié-e-s en Suisse. Or c'est bien cela que l'UDC veut en demandant la réintroduction du système de contingents. Pas question que ce sombre chapitre de l'histoire suisse se répète!

Des enfants cachés témoignent. Voir le film sur : www.salaires-emplois.ch



Emplois et conditions de travail dans la ligne de mire



« La vraie sécurité passe par de bonnes conditions de travail et des contrôles efficaces ! »

Manuela Peduzzi, agente de sécurité, GR

Les conventions collectives de travail : 2 millions de salarié-e-s protégés !

Grâce aux mesures d'accompagnement, le nombre de salarié-e-s protégés par une convention collective de travail (CCT) a doublé en vingt ans.

Ces 20 dernières années, les partenaires sociaux suisses ont conclu de nouvelles CCT dans de nombreuses branches. Les salaires bas et moyens ont globalement augmenté, et ce malgré un contexte plutôt défavorable avec la crise financière et le franc fort. Les mesures d'accompagnement ont clairement contribué à ces progrès en faveur des salarié-e-s.

Prenons l'exemple de la branche de la sécurité, où les pressions sont fortes et le risque de pression sur les salaires toujours présent. Depuis le début de 2020, la situation s'est nettement améliorée : grâce à l'engagement de nombreux salarié-e-s et après de longues négociations, il y a à nouveau une CCT dans cette branche. Et le Conseil fédéral l'a déclarée obligatoire pour tout le pays, ce qu'il peut faire plus facilement grâce aux mesures d'accompagnement.

La CCT de la sécurité vaut donc pour toutes les entreprises et l'ensemble des salarié-e-s de la branche, du moment que le travail est fait en Suisse. « Comme ça, nous protégeons vraiment l'ensemble de nos collègues », estime Manuela Peduzzi, agente de sécurité dans le canton des

Grisons. « Je dis clairement NON à l'initiative de résiliation qui veut nous dépouiller de nos droits. » Dans les branches sans CCT, les mesures d'accompagnement ont aussi eu un impact positif pour les salarié-e-s : en cas de problèmes récurrents, la Confédération et les cantons peuvent édicter des salaires minimums. C'est ce qui s'est passé notamment pour le personnel employé dans les ménages privés, pour le nettoyage et la garde d'enfants par exemple. Enfin, les contrôles ont aussi été étendus grâce aux mesures d'accompagnement. Aujourd'hui, un employeur peu scrupuleux a moins de chance de passer à travers les mailles du filet. Ceux qui trichent doivent s'attendre à subir des sanctions et à verser les arriérés de salaire.

Conclusion : il faut plus de CCT et de contrôles, et non pas moins, comme le voudrait l'initiative de résiliation !

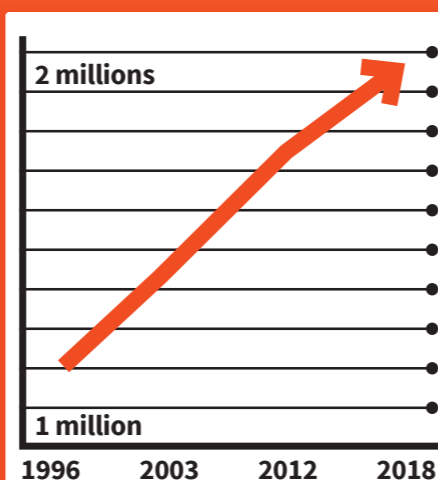
Des questions sur votre CCT ? www.service-cct.ch



Une bonne CCT, c'est :

- ✓ des salaires meilleurs, avec une garantie de progression selon l'expérience
- ✓ plus de vacances et des horaires de travail clairement définis
- ✓ des contrôles et des amendes pour les entreprises fautives et le paiement des arriérés de salaire lors d'infractions

Deux millions de salarié-e-s bénéficient d'une CCT : un record !



Grâce aux bilatérales, la qualité suisse s'exporte dans toute l'Europe

La moitié des produits d'exportation fabriqués en Suisse est vendue en Europe. Il est donc primordial pour nos emplois de conserver des relations stables avec l'Union européenne.

Les produits suisses sont recherchés dans le monde entier. Plus de la moitié de nos exportations est destinée à l'Union européenne (UE). Les accords bilatéraux sur lesquels se fonde notre relation avec l'Europe ont fait leurs preuves pour faciliter ces échanges. Ils apportent une plus grande sécurité aux salarié-e-s actifs dans les secteurs exportateurs. Si nous voulons des salaires et des emplois de qualité, nous avons besoin d'une industrie solide dans notre pays. Les accords bilatéraux permettent aussi de bonnes collaborations internationales en matière de recherche scientifique. C'est ce qui permet à nos grands instituts d'être à la pointe. Depuis plus de vingt ans, la voie bilatérale a été bénéfique pour notre pays. Et la libre circulation des personnes en fait partie. Évidemment, tous les salarié-e-s de Suisse doivent profiter de cette voie bilatérale. Les syndicats se battent pour que ce soit le cas.



« L'avenir de notre industrie dépend des bonnes relations avec les pays voisins. »

Goran Trujic, mécanicien qualifié

Résilier les accords bilatéraux ferait au contraire planer un immense danger sur nos emplois et nos salaires. Goran Trujic, mécanicien spécialisé, travaille dans une des plus grandes entreprises pharmaceutiques du pays. Membre de la commission du personnel, il défend les intérêts des travailleurs et travailleuses. « Pour nos emplois, il est important que nous ayons de bonnes relations avec les pays voisins. Produire en Suisse, avec des salaires suisses et de bonnes conditions de travail, et exporter des produits de qualité : c'est comme ça que le système doit fonctionner. »



« La disparition des accords bilatéraux est une menace pour nos emplois ! »

Silvia, Andres, Giovanna, Goran et Carmen représentent le personnel dans une entreprise pharmaceutique du canton d'Argovie

La Suisse championne du monde de la recherche : pas question d'y renoncer



« L'accès aux programmes européens est essentiel pour nos emplois dans la recherche. »

Jacqueline Oehri, chercheuse en biologie à l'Université de Zurich

Travailler en réseau et collaborer avec des institutions européennes est fondamental pour favoriser l'innovation et élaborer des produits de pointe, de la technique à la médecine, en passant par la construction de machines et l'informatique. Cette intégration est rendue possible par les accords bilatéraux – et serait menacée s'ils étaient résiliés. La pandémie a démontré l'importance d'une recherche de haut niveau, par exemple en médecine ou dans le domaine pharmaceutique. Pour Jacqueline Oehri, biologiste, une chose est sûre : « Nos emplois dans la recherche dépendent beaucoup de l'accès aux programmes de recherche de l'Union européenne. En l'absence de relations stables avec cette dernière, ces places de travail sont menacées, et donc notre avenir aussi. C'est pour cela qu'il faut dire NON à l'initiative de résiliation le 27 septembre. »

«Un réseau de trains international, mais avec des salaires suisses en Suisse: ça marche!»



Pascal Schneider, conducteur de train sur le réseau régional genevois Léman Express

Depuis 2019, le Léman Express est en service. C'est le plus grand réseau ferroviaire régional transfrontalier d'Europe. Pour chaque kilomètre effectué en Suisse, ce sont les conditions salariales et les règles suisses qui s'appliquent. Les cheminot-e-s des deux pays se sont engagés ensemble dans ce

sens. « Nos conditions de travail se protègent par de bonnes CCT, pas en fermant les frontières. Nous avons apporté la preuve que nous pouvons faire respecter les salaires suisses en Suisse même sur un réseau international. C'est pourquoi je rejette fermement l'initiative de l'UDC. »

Participez à la campagne!



Aidez-nous à défendre les salaires et les conditions de travail! Sur notre site de campagne www.salaires-emplois.ch, vous trouverez des vidéos et tous les arguments contre l'initiative de résiliation.

Voulez-vous contribuer à faire échouer une initiative qui nuit aux gens qui travaillent? Commandez gratuitement des flyers et des autocollants:

Participez maintenant et soutenez la campagne: www.salaires-emplois.ch/participer

Touchez-vous le bon salaire?



Trouvez la réponse grâce au calculateur de l'USS.

Avec notre calculateur de salaire, vous pouvez savoir en quelques clics quelle est la rémunération correcte pour votre travail.

Le calculateur de salaire gratuit et indépendant de l'USS indique les salaires usuels dans votre branche et votre région, selon votre profession, votre lieu de travail, votre formation et votre expérience professionnelle. Pour que vous ayez toutes les cartes en main pour négocier et faire évoluer votre salaire:

www.salaire-uss.ch

«Nos outils de contrôle sont efficaces.»



Stefan Hirt, inspecteur en chef au Contrôle du marché du travail du canton de Berne

C'est lui qui fait appliquer les règles sur le marché du travail. Stefan Hirt est le chef du Contrôle du marché du travail du canton de Berne. Il explique comment la protection des salaires fonctionne sur le terrain.

Au menu du jour, un grand chantier de construction dans le Seeland bernois. Stefan Hirt et son collègue du Contrôle du marché du travail du canton de Berne veulent savoir si la convention collective de travail du secteur principal de la construction est respectée pour tous les travail-

leurs présents. Et si les ouvriers qui ne vivent pas en Suisse se sont annoncés correctement. Il rencontre le contremaître, une vieille connaissance. Sous sa conduite, 30 ouvriers sont en train de construire onze immeubles d'habitation. Stefan Hirt est impressionné par l'ordre qui règne sur le chantier. Il demande des renseignements sur les manœuvres, les maçons, les couvreurs et les ferrailleurs. Un de leurs chefs, un sous-traitant venu d'Argovie, est justement sur place ce jour-là. Il admet ouvertement qu'il ne paie pas comme il le devrait les indemnités de frais et de déplacement à ses ouvriers. Stefan Hirt en prend note dans son rapport à la commission paritaire professionnelle

compétente de Bienne-Seeland, au sein de laquelle salarié-e-s et employeurs sont représentés à égalité.

Dans la région, Stefan Hirt connaît tout le monde. Cela fait 15 ans qu'il y a débuté comme contrôleur du marché du travail. Charpentier de profession, il siégeait auparavant dans la commission professionnelle de la construction et au comité d'Unia. Il raconte qu'il s'est beaucoup engagé à l'époque en faveur des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Il voulait aussi s'impliquer dans leur mise en œuvre. Il a donc travaillé trois ans comme inspecteur pour la région Bienne-Seeland. « À l'époque, on se rendait encore sur les chantiers avec un bloc-notes et un stylo, et personne ne savait vraiment ce qu'il devait faire. »

compétente de Bienne-Seeland, au sein de laquelle salarié-e-s et employeurs sont représentés à égalité.

Dans la région, Stefan Hirt connaît tout le monde. Cela fait 15 ans qu'il y a débuté comme contrôleur du marché du travail. Charpentier de profession, il siégeait auparavant dans la commission professionnelle de la construction et au comité d'Unia. Il raconte qu'il s'est beaucoup engagé à l'époque en faveur des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Il voulait aussi s'impliquer dans leur mise en œuvre. Il a donc travaillé trois ans comme inspecteur pour la région Bienne-Seeland. « À l'époque, on se rendait encore sur les chantiers avec un bloc-notes et un stylo, et personne ne savait vraiment ce qu'il devait faire. »

compétente de Bienne-Seeland, au sein de laquelle salarié-e-s et employeurs sont représentés à égalité.

Dans la région, Stefan Hirt connaît tout le monde. Cela fait 15 ans qu'il y a débuté comme contrôleur du marché du travail. Charpentier de profession, il siégeait auparavant dans la commission professionnelle de la construction et au comité d'Unia. Il raconte qu'il s'est beaucoup engagé à l'époque en faveur des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Il voulait aussi s'impliquer dans leur mise en œuvre. Il a donc travaillé trois ans comme inspecteur pour la région Bienne-Seeland. « À l'époque, on se rendait encore sur les chantiers avec un bloc-notes et un stylo, et personne ne savait vraiment ce qu'il devait faire. »

compétente de Bienne-Seeland, au sein de laquelle salarié-e-s et employeurs sont représentés à égalité.

Dans la région, Stefan Hirt connaît tout le monde. Cela fait 15 ans qu'il y a débuté comme contrôleur du marché du travail. Charpentier de profession, il siégeait auparavant dans la commission professionnelle de la construction et au comité d'Unia. Il raconte qu'il s'est beaucoup engagé à l'époque en faveur des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Il voulait aussi s'impliquer dans leur mise en œuvre. Il a donc travaillé trois ans comme inspecteur pour la région Bienne-Seeland. « À l'époque, on se rendait encore sur les chantiers avec un bloc-notes et un stylo, et personne ne savait vraiment ce qu'il devait faire. »

s'occupe aujourd'hui de pratiquement toutes les branches. Elle s'assure du respect des conventions collectives de travail et des contrats-types de travail. Contrairement à d'autres cantons, elle enquête aussi sur des cas potentiels de travail au noir. Deux à trois fois par semaine, Stefan Hirt et ses six collègues doivent faire appel à la police.

L'équipe d'inspection est mandatée par les commissions paritaires et le Canton pour effectuer environ 4000 contrôles annuels. Elle est tenue de visiter environ le même nombre d'entreprises étrangères que suisses. Actuellement, elle se concentre surtout sur les secteurs de la plâtrerie-peinture, de la menuiserie ainsi que sur le secteur principal de la construction. À elle de décider quels chantiers elle visite. Souvent, elle suit des informations venues de la population, des syndicats, de contremaîtres et aussi de certains employeurs. « Après 15 ans, tu as ton réseau, et tant les ouvriers que les patrons te font confiance », explique Stefan Hirt.

La récompense

Les instruments de contrôle sont « bons et efficaces », estime Stefan Hirt. « J'ai participé à toute leur élaboration, c'est une histoire qui me tient à cœur. » Vu sa taille et sa stature – il mesure presque deux mètres –, personne ne se risquerait à essayer de lui tenir tête. Mais l'homme dégage aussi beaucoup de calme et reste toujours ouvert face à ses interlocuteurs. Son but est de pouvoir toujours prendre congé des personnes contrôlées en les regardant

dans les yeux et en leur serrant la main. Stefan Hirt sait combien la situation est difficile pour les travailleurs détachés venus

d'Europe de l'Est, qui sont déjà contents d'avoir un travail et un salaire, même s'il est largement inférieur à ce qu'ils devraient normalement toucher en Suisse. Lui et ses collègues sont donc particulièrement satisfaits quand ils reçoivent de bonnes nouvelles de la part des commissions paritaires professionnelles après leur avoir signalé des infractions aux dispositions des conventions collectives de travail. Ou lorsque des entreprises qui trichent se font infliger des amendes ou exclusion du marché. C'est un peu la récompense pour ce travail et « cela nous fait avancer, car nous voyons dans quelle direction nous devons encore creuser ».

Stefan Hirt est heureux lorsque les travailleurs contrôlés apprécient ce qu'il fait. « Les mesures d'accompagnement sont préjudiciablement une épine dans le pied de l'Europe. On entend régulièrement des travailleurs détachés allemands dire qu'il faudrait aussi de tels contrôles chez eux. Leurs conditions de travail s'en trouveraient améliorées, et ils n'auraient plus besoin de venir en Suisse. »

170 000

contrôles des conditions de travail des personnes travaillant en Suisse sont effectués chaque année. En cas d'infraction, le patron est exclu du marché ou doit payer la différence de salaire due

40 000

entreprises sont contrôlées chaque année. Salaires, cotisations sociales, frais: les employeurs qui trichent sont amendés.

Vous aussi, devenez membre!

Avec leurs membres, les syndicats s'engagent pour de meilleurs salaires et conditions de travail et pour plus de contrôles. Ensemble, nous avons plus de poids pour y parvenir.



Faites le pas de
l'adhésion :
www.uss.ch/adherer

En tant que membre d'un syndicat, vous pouvez non seulement améliorer activement vos conditions de travail et votre salaire, mais vous profitez aussi de nombreux avantages :

- soutien et conseils juridiques gratuits
- formations continues gratuites ou à prix fortement réduit
- rabais auprès d'hôtels de vacances ou d'assurances et chèques Reka
- abonnement au journal de votre syndicat



Gagnez un séjour de rêve!

Gagnez un week-end pour deux personnes à l'hôtel FloraAlpina fraîchement rénové à Vitznau, au bord du magnifique lac des Quatre-Cantons. Profitez des plus beaux couchers de soleil de Suisse centrale!

Combien de travailleurs et travailleuses sont protégés en Suisse par une convention collective de travail (CCT) et ont ainsi de meilleurs salaires et conditions de travail?

- a** 50 000 **b** 1 000'000 **c** 2 000'000

Pour participer en ligne et gagner : www.salaires-emplois.ch/quiz

Vous pouvez aussi nous envoyer votre réponse par courrier postal à : Union syndicale suisse, Monbijoustr. 61, 3007 Berne. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse! Date limite : 20 septembre 2020.

Pour les autres objets de votation du 27 septembre 2020, l'Union syndicale suisse recommande de voter :



NON au cadeau fiscal pour les parents aisés

La réforme proposée profite presque exclusivement aux familles dont les revenus sont les plus élevés. Une fois de plus, la classe moyenne en fera les frais.



NON aux milliards pour les avions de combat

Ce n'est pas le moment de faire un chèque en blanc pour des avions de combat de luxe. L'argent manquera ailleurs, là où les besoins sont réels.



OUI au congé paternité

Pour réaliser vraiment l'égalité, il faut un vrai congé parental pour les mères et les pères. Deux semaines de congé paternité sont un premier pas dans la bonne direction.

Le 27 septembre...

... sacrifier la protection de nos salaires?

... dégrader nos conditions de travail?

... détruire des emplois?

NON! À L'INITIATIVE DE RÉSILIATION